

Envoyé en préfecture le 15/03/2021

Reçu en préfecture le 15/03/2021

Affiché le **15 MARS 2021**

ID : 064-216404301-20210309-21DEL20-DE

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTAIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 9 MARS 2021

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE Jean-Pierre, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSSEL, MM. CONEJERO, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

ABSENTS/EXCUSES : Mmes GUICHEMERRE (pouvoir à M. WILS), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE), M. BERGES (pouvoir à M. LABENNE)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme ROUSSET-GOMEZ

21 - 20 - VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ COMMUNALE SITUÉE 15-21 RUE SAINT GILLES - PARCELLE CADASTRÉE SECTION AK N° 99

Rapport présenté par Monsieur SENSEBE, maire-adjoint :

Monsieur le Maire rappelle que la Ville d'Orthez est propriétaire d'un bâtiment situé 15-21 rue Saint Gilles, situé sur l'intégralité de la parcelle cadastrée section AK n°99, d'une superficie au sol de 140 m². L'immeuble est actuellement à usage mixte, de construction datant de 1937, avec au rez-de-chaussée un salon de coiffure (40 m²), un local à usage de stockage (65 m²), au premier étage deux appartements à rénover intégralement (100 m² au total) et d'un grenier.

Madame Clara POUSTIS, fille de l'actuelle locataire du salon de coiffure, et Monsieur FERREIRA Valentin, se sont positionnés par courriel en date du 18 janvier 2021 pour acheter cet ensemble immobilier pour un montant de 68 000 €.

Leur projet consiste à la rénovation des deux appartements, la remise aux normes du local de stockage pour recevoir un commerce ou un lieu de stockage pour professionnels, et à la poursuite du bail du salon de coiffure actuel.

Le pôle d'évaluation domaniale de la Direction Générale des Finances Publiques, par un avis en date du 29 décembre 2020, en a estimé la cession à 72 000 €.

Il est à noter que l'avis rendu par le service local du Domaine de la Direction Générale des Finances Publiques est un avis simple et que la commune, en vertu du principe de libre administration, peut procéder à une cession en retenant un prix différent de cette valeur déterminée, en motivant la délibération notamment sur le prix.

Le prix de vente de 68 000 € accepté tient donc compte de la vétusté et des lourds travaux de rénovation et de mises aux normes envisagés par les futurs acquéreurs.

Vu l'avis du pôle d'évaluation domaniale en date du 29 décembre 2020,

Considérant la demande d'achat de l'immeuble cadastré section AK n° 99,

Envoyé en préfecture le 15/03/2021

Reçu en préfecture le 15/03/2021

Affiché le

15 MARS 2021

ID : 064-216404301-20210309-21DEL20-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 32 voix pour – 1 contre (M. DELTEIL), décide :

- **d'autoriser Monsieur le Maire à vendre à Madame POUSTIS Clara et Monsieur FERREIRA Valentin, l'immeuble susvisé dans la présente délibération pour un montant de 68 000 € (hors frais de notaire) ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique ainsi que tout document se rapportant à cette affaire ;**
- **de préciser que tous les frais relatifs à l'opération de l'acte seront à la charge de l'acquéreur.**

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 9 mars 2021
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**



Affiché en Mairie le